

Pour une version PDF du Guide des AMP, rendez-vous sur : <https://www.protectedplanet.net/c/mpa-guide>

L'élan en faveur de la protection de l'océan mondial et de l'utilisation des aires marines protégées (AMP) comme outil de conservation est plus fort qu'il ne l'a jamais été. Mais pour réaliser ce potentiel, il est nécessaire de s'accorder sur un langage commun et partagé pour comprendre, célébrer et suivre les résultats obtenus, ainsi que pour clarifier notre objectif collectif fondé sur la science.

UNE INTRODUCTION AU GUIDE DES AMP

- Conserver la biodiversité marine dans l'océan mondial
- Refléter les objectifs partagés en affinant une terminologie commune

LE GUIDE DES AIRES MARINES PROTÉGÉES (AMP) affine le langage déjà existant et présente une vision commune pour décrire les AMP et les bénéfices de conservation qu'elles fournissent. Ce Guide, réalisé par plusieurs centaines de parties prenantes internationales, est un outil important pour contribuer à une protection accrue et plus efficace de l'océan. Enfin, il reflète l'ambition collective de trouver une unité de langage et une approche cohérente.

LE BESOIN

Les AMP sont un outil fondamental pour la conservation de l'océan. Elles sont clairement définies par l'IUCN comme des zones dont l'objectif principal est la conservation de la nature : *Une AMP est un espace géographique clairement défini, reconnu, spécialisé et géré par des moyens légaux ou d'autres moyens efficaces, visant à assurer la conservation à long terme de la nature et des services écosystémiques et valeurs culturelles qui y sont associés*¹. D'autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM)² offrent également des bénéfices pour la conservation, même si ce n'est pas leur objectif premier. Ensemble, les AMP et les OECM constituent officiellement les zones à prendre en compte dans le décompte global pour atteindre l'Objectif 11 d'Aichi sur les aires protégées³.

Bien que les définitions des AMP et des OECM soient claires, il est dorénavant nécessaire de clarifier ce que « protection »

signifie réellement. Alors que la communauté mondiale s'efforce de perfectionner la compréhension des OECM, le présent document se concentre sur les AMP.

A l'heure actuelle, il existe différentes interprétations de ce que le terme « protégé » peut recouvrir. Certains considèrent qu'une zone est protégée lorsqu'un gouvernement approuve la création d'une AMP par la loi ou par une autre autorité ; d'autres lorsque des mesures de protection sont établies avec des changements de gestion en mer ; ou encore comme une mesure de l'efficacité de l'AMP. Par conséquent, les conclusions diffèrent quant à la part de l'océan protégé par des AMP. Il y a également une incertitude et souvent de fausses attentes concernant les bénéfices de conservation que l'on peut attendre d'une AMP particulière.

Il existe une grande variété de types d'AMP dont les objectifs et les attentes diffèrent. Alors que certaines AMP n'autorisent aucune extraction, d'autres autorisent presque toutes les formes d'extraction. En conséquence, les bénéfices d'un type d'AMP ou de l'autre seront différents.

Le manque de cohérence dans l'identification du niveau de protection actuel peut masquer les progrès réels et détourner notre attention de l'objectif principal : celui d'assurer la santé des océans et de conserver la biodiversité.

LE GUIDE DES AMP

Il existe deux domaines dans lesquels un raffinement et un alignement simples du langage peuvent apporter une clarté nécessaire : (1) l'Étape de Mise en Place et (2) Le Niveau de Protection.

1. L'Étape de Mise en Place

La mise en place d'une AMP peut prendre plusieurs années entre le moment où un gouvernement, ou un autre organisme officiel, fait l'annonce de son intention de créer une AMP, et le moment où celle-ci est mise en œuvre et gérée. Ce processus n'est pas toujours linéaire ou unidirectionnel. Il est important de clarifier l'étape de mise en place car la biodiversité n'est pas sauvegardée dans une AMP tant que celle-ci n'est pas mise en œuvre, respectée et gérée activement. Le décompte officiel des aires protégées inclut actuellement des AMP à différentes étapes de mise en place, qui vont de la qualification légale à la protection et la gestion en mer.

Le Guide des AMP identifie quatre étapes au cours du processus généralement utilisé par les gouvernements ou autres autorités pour mettre en place une nouvelle AMP, ou pour requalifier ou agrandir une AMP existante. Les étapes ci-dessous apparaissent dans la séquence temporelle la plus fréquemment utilisée, bien que chaque gouvernement ou entité responsable suivra ses propres lois, conventions ou processus.

a) PROPOSÉE/ANNONCÉE : l'intention de créer une AMP est rendue publique, par exemple par le biais d'une soumission à la Convention sur la Diversité Biologique ou à un autre instrument, par le biais d'une annonce à une conférence, d'un communiqué de presse ou d'une déclaration officielle⁴.

b) QUALIFIÉE : une AMP est spécifiquement codifiée par des moyens légalement reconnus ou par des règles faisant autorité. L'AMP existe maintenant « sur le papier » et en droit ou dans un autre processus formel.

c) MISE EN ŒUVRE : Une AMP passe de l'existence légale (sur papier) à son existence opérationnelle en mer, avec une gestion visant à assurer la conformité et l'application des normes. L'AMP a un périmètre défini, des objectifs et une stratégie de gestion qui reflètent la primauté des objectifs de conservation (conformément à la définition d'une AMP de l'UICN).

d) GÉRÉE ACTIVEMENT : une AMP a des règles, une surveillance, des suivis, des évaluations, une gestion adaptative et des bénéfices démontrés en termes de conservation.

2. Le Niveau de Protection

Le terme « AMP » est si large qu'il inclut une vaste gamme de niveaux de protection. Les caractéristiques qui ont évolué pour distinguer les niveaux les uns des autres ne sont pas uniformes à l'échelle mondiale. Par exemple, les termes « réserves marines » et « parcs marins » ont des significations différentes selon les pays.

L'usage de termes aux significations différentes masque ce qui se passe réellement en mer et les bénéfices de conservation qui peuvent être attendus.

Les catégories d'aires protégées de l'UICN, largement utilisées, délimitent efficacement les types d'aires protégées en fonction des objectifs de gestion et de gouvernance ; Le Guide des AMP clarifie une catégorie supplémentaire : le niveau de protection. Le Guide des AMP reconnaît quatre niveaux de protection contre les activités extractives et destructrices.

En utilisant des approches et définitions existantes, les niveaux de protection sont attribués à l'aide d'un arbre de décision⁵. Les AMP comportant plusieurs zones sont classées en fonction de la superficie et du niveau de protection de chacune des zones. Aucun jugement de valeur n'est émis pour aucun type d'AMP ; chacune est respectée pour ses circonstances et évaluée spécifiquement en fonction de la conservation de la biodiversité. La conformité à et l'application de la loi sont essentielles à chaque niveau.

a) PROTECTION INTÉGRALE : aucune activité extractive ou destructive n'est autorisée et tous les impacts sont minimisés.

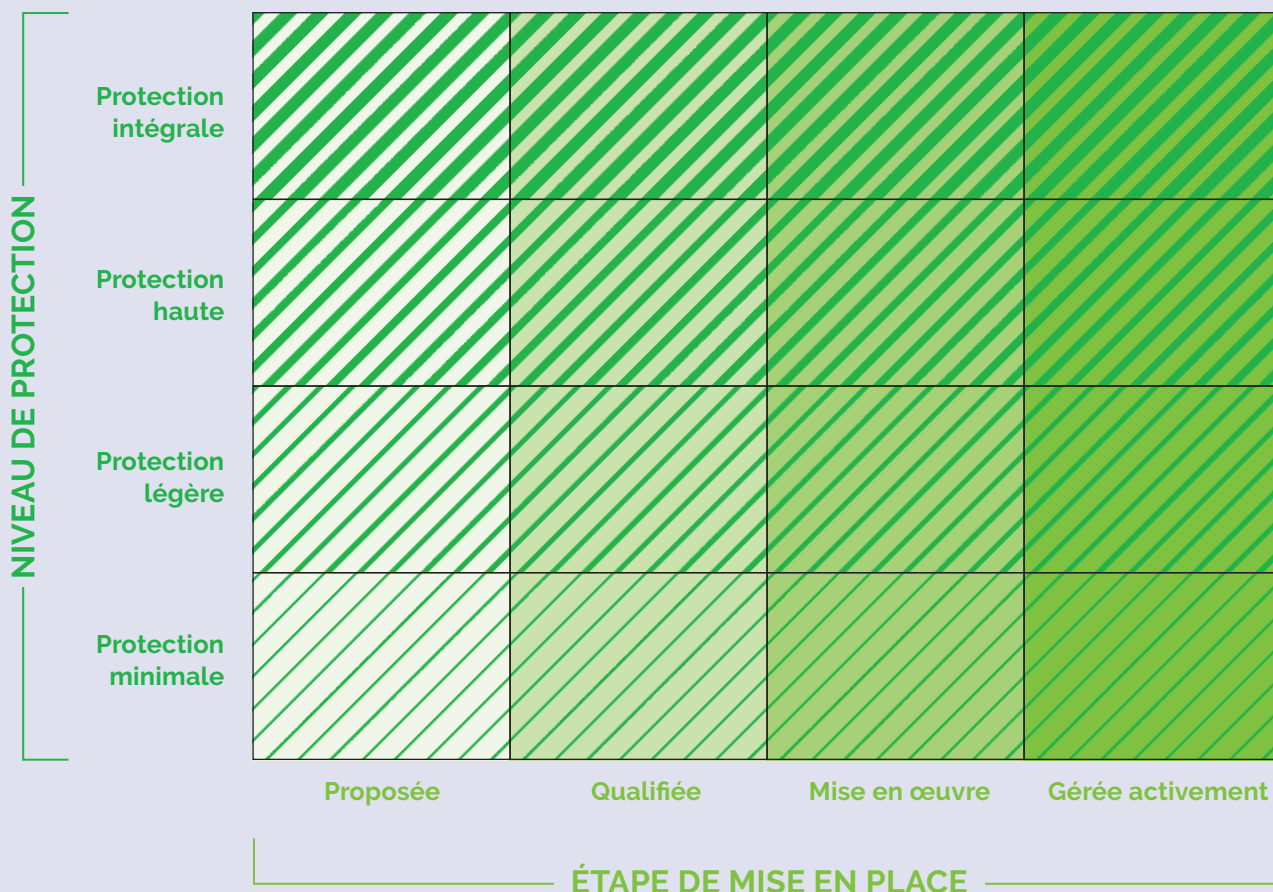
b) PROTECTION HAUTE : seules les activités extractives légères sont autorisées et les autres impacts sont minimisés dans la mesure du possible.

c) PROTECTION LÉGÈRE : il existe une certaine protection, mais extraction et impacts, modérés à importants, sont autorisés.

d) PROTECTION MINIMALE : une extraction extensive et d'autres impacts sont autorisés, tandis que certains bénéfices de conservation persistent.

En plus de décrire les quatre étapes de mise en place et les quatre niveaux de protection ci-dessus, Le Guide des AMP clarifie les bénéfices de conservation qui peuvent vraisemblablement être attendus des différents niveaux de protection.

LE GUIDE DES AMP



NOTES DE BAS DE PAGE

1. https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/2018/french_applying_mpa_global_standards_v120218_french_final.pdf Toutes les informations sur les normes de l'UICN concernant les AMP se trouvent à l'adresse suivante : <https://www.iucn.org/fr/node/29776>
2. Selon la définition adoptée lors de la 14^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (17-29 Novembre 2019, Charm El-Cheikh, Égypte), « Autre mesure de conservation efficace par zone » signifie « une zone géographiquement délimitée, autre qu'une aire protégée, qui est réglementée et gérée de façon à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris des fonctions et services écosystémiques connexes et, le cas échéant, des valeurs culturelles, spirituelles, socioéconomiques et d'autres valeurs pertinentes localement » ; <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-14/cop-14-dec-08-fr.pdf>
3. <https://www.cbd.int/sp/targets/rationale/target-11/>
4. Les chiffres globaux officiels de l'Objectif 11 d'Aichi excluent les sites qui se trouvent à l'Étape de Mise en Place « Proposée/Annoncée ».
5. L'arbre de décision, les définitions élargies et des exemples spécifiques d'AMP sont dans la version complète du Guide des AMP.

3. Les bénéfices attendus en matière de conservation

Les citoyens, les gouvernements, les communautés locales et les parties prenantes veulent savoir quels bénéfices ils peuvent attendre d'une AMP. Si les principaux impacts sur une zone proviennent d'usages extractifs, le bénéfice dépendra principalement de l'impact de ces usages et du niveau de protection. Les zones les plus touchées présenteront généralement une réponse écologique plus importante une fois la protection mise en place.

La version complète du Guide des AMP fournit une liste détaillée et basée sur la science des bénéfices de conservation attendus pour chaque niveau de protection. Ils sont brièvement résumés ici. Des bénéfices importants sont attendus des aires sous protection intégrale ; peu de bénéfices sont attendus des aires sous protection minimale.

Il est attendu que les AMP intégralement et hautement protégées entraînent une augmentation de l'abondance et de la taille des espèces précédemment exploitées, la restauration des interactions écologiques, la restauration des habitats, l'amélioration de l'efficacité de la reproduction grâce à la plus grande taille atteinte par les espèces exploitées, une plus grande résilience dans l'AMP, et un plus grand potentiel d'adaptation au changement climatique et autres changements environnementaux.

Les AMP à protection intégrale et haute fournissent également des zones de référence pour les évaluations d'impacts des usages extractifs à l'extérieur de ces aires, une zone tampon contre la mauvaise gestion accidentelle ou les changements environnementaux, tout en améliorant souvent la pêche autour de l'AMP.

En identifiant la gamme de bénéfices attendus des AMP en fonction des différents niveaux de protection, Le Guide des AMP souligne que toutes les AMP ne sont pas égales en termes de conservation ou de retombées sociales. Le Guide des AMP fournit une base pour plus de clarté et de transparence dans la compréhension des coûts et des avantages, et pour évaluer les progrès en matière de protection de l'océan.

EN RÉSUMÉ

Les AMP ne sont pas une panacée, mais elles constituent un outil puissant et sous-utilisé pour assurer la protection de l'océan.

En affinant le langage déjà utilisé, Le Guide des AMP fournit :

Les Étapes de Mise en Place

Un système à quatre catégories pour caractériser les étapes de mise en place et de gestion de n'importe quelle AMP :

1. Proposée/Annoncée
2. Qualifiée
3. Mise en œuvre
4. Gérée activement

Les Niveaux de Protection

Une méthode simple pour classer une AMP dans l'un des quatre niveaux de protection de la biodiversité :

1. Protection intégrale
2. Protection haute
3. Protection légère
4. Protection minimale

Les bénéfices en matière de conservation

Une description des bénéfices de conservation escomptés pour une AMP en fonction de son niveau de protection.

Utiliser la terminologie du Guide des AMP peut aider à éliminer les obstacles causés par la confusion et les incohérences, et à accélérer les progrès de la conservation marine mondiale.

Le Guide fournit un langage commun, une compréhension partagée, des définitions claires et les bénéfices escomptés pour apporter transparence et clarté dans la protection de l'océan.

Des solutions holistiques qui prennent en compte les humains et la nature sont nécessaires pour utiliser l'océan de façon durable et pour conserver la biodiversité et les bénéfices qu'elle procure. Des outils de gestion par zone, y compris les AMP, les OECM et les aires marines gérées, peuvent aider à atteindre ces objectifs. En outre, des actions parallèles sont nécessaires pour parvenir à une pêche et une aquaculture durables, et pour réduire les émissions de carbone et autres polluants tel que le plastique.